

Ensemble

JUIN 2023 #13

▶ LA LETTRE GRDF DU GAZ VERT EN ÎLE-DE-FRANCE

Suivez l'info « gaz vert » en continu sur ensemble-grdfidf.fr

27^e édition du Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France

Des élus franciliens parlent de gaz vert



Alain Auzet, maire de Réau

Réau : le gaz vert en "Pole Position"

P. 3



Élisabeth Guyard, maire adjointe de Saint-Germain-en-Laye

Mark Venus, maire adjoint de Saint-Germain-en-Laye

St-Germain-en-Laye s'engage pour le zéro carbone

P. 5



Richard Rivaud, maire de Fontenay-le-Fleury et conseiller régional d'Île-de-France

Fontenay-le-Fleury accélère sa transition énergétique

P. 6



Jean-Charles Rambour, président du syndicat intercommunal Tri-Action et maire-adjoint d'Herblay-sur-Seine (Val-d'Oise)

Tri-Action mise sur le BioGNV

P. 7

Édito

Les collectivités franciliennes misent sur les gaz verts pour réussir leur transition écologique

Les équipes de GRDF sont fières d'être à nouveau partenaires du Salon de l'AMIF, qui se tient cette année les 27 et 28 juin. Cette 27^e édition placée sous le signe des grands événements sportifs au service des territoires aborde aussi le rôle-clé des collectivités franciliennes face au développement des énergies renouvelables, l'un des thèmes majeurs du salon 2023.

Leur action se situe à la fois au niveau de la planification énergétique territoriale et de l'émergence de projets de gaz verts. Ainsi, leur engagement en faveur de la mise en place d'une filière de valorisation des biodéchets en biogaz se révèle crucial, à moins de six mois du tri obligatoire pour tous.

L'ambition de GRDF est d'accompagner activement les collectivités d'Île-de-France dans toutes leurs démarches de décarbonation. Nous le faisons à travers les contrats de concession, qui comportent des engagements précis en termes d'essor de gaz renouvelables et à leur injection dans le réseau de distribution. Nous soutenons également les « Territoires engagés gaz vert » et les nouveaux projets innovants autour de cette énergie 100 % locale et « Made in Île-de-France », dont la version en gaz carburant (BioGNV/GNV) accélère la décarbonation de la mobilité lourde et bientôt du transport fluvial pour une qualité de l'air significativement améliorée.

C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en avant dans ce numéro spécial « Salon de l'AMIF 2023 » un certain nombre d'initiatives marquantes portées par les collectivités franciliennes en partenariat avec GRDF, que ce soit de la part de Rambouillet Territoires, Saint-Germain-en-Laye, Bessancourt où est installée la première station BioGNV privée du Val-d'Oise, Grand Paris Sud, Réau en Seine-et-Marne qui a développé un véritable écosystème « gaz vert » ou encore Fontenay-le-Fleury qui a mis à l'honneur en avril dernier les bénéfices de la mobilité au BioGNV lors d'un événement dédié au sport. Autant de réalisations qui démontrent que le réseau de gaz permet d'apporter aux territoires une réponse concrète à leurs objectifs d'atteinte de la neutralité carbone. ■



Florence Mourey
Directrice adjointe clients territoires
Île-de-France de GRDF

2024 : le BioGNV fluvial entre “en Seine”

Comme les autres modes de mobilité, le transport fluvial fait l'objet de démarches proactives de décarbonation. Basés sur l'utilisation du BioGNV, plusieurs projets menés sur la Seine sont pionniers en la matière.

Ouverture de rideau pour le BioGNV fluvial. Pour la première fois dans l'histoire de la navigation fluviale, l'utilisation du BioGNV a été autorisée, à l'échelle européenne, pour servir de source primaire de carburant dans le cadre du projet Green Deliriver. Soutenu dès 2018 par GRDF et porté par SEGULA Technologies, ce projet consiste à développer le premier bateau de transport de marchandises à propulsion hybride électrique/BioGNV.

Le BioGNV, une solution vertueuse pour décarboner le transport fluvial

Parallèlement, GRDF et RivesEnRêves travaillent au développement d'une filière de croisière fluviale décarbonée en Île-de-France. RivesEnRêves s'est orienté vers la filière BioGNV afin de mobiliser le biogaz issu des déchets du territoire pour la motorisation des bateaux de tourisme sur l'Axe Seine. Cette démarche consiste à rétrofiter les bateaux transportant des passagers en passant d'une motorisation diesel à une motorisation BioGNV. À la clé, une forte réduction des émissions polluantes dont -80 % de rejets de CO₂. Ce premier partenariat sur l'utilisation du BioGNV dans le tourisme fluvial complète le projet de décarbonation du transport logistique sur la Seine mené avec Green Deliriver. ■



Les “Territoires engagés gaz vert” d'Île-de-France : les élus répondent présent

Les territoires jouent un rôle essentiel dans la transition énergétique et sont pleinement acteurs de la décarbonation de leur économie locale. Leurs actions permettent le développement d'énergies renouvelables et l'émergence de boucles locales gaz vert. Focus sur trois initiatives concrètes en Île-de-France, promues dans le cadre de l'appel à projets « Territoires engagés Gaz Vert » de GRDF.

TERRITOIRE ENGAGÉ

GAZ VERT

Local et renouvelable

Le 24 mai 2023, la Société Publique Locale Confluence Seine Essonne Énergie et GRDF ont signé une convention de partenariat dans le cadre du développement d'une unité de méthanisation sur la station d'épuration d'Évry, visant à méthaniser les boues de deux stations d'épuration d'Évry et de Corbeil-Essonnes. Elle alimentera l'équivalent de 2 000 logements neufs chauffés au gaz ou plus d'une cinquantaine de bus roulant au BioGNV. Ce projet démontre toute la pertinence de la mutualisation des sites épuratoires en vue d'optimiser les volumes de boues valorisés.

De son côté, le département de la Seine-et-Marne a créé la charte CapMétha77 en 2020 avec l'objectif ambitieux de produire 2,5 TWh/an de biométhane d'ici 2030, soit 75 % des besoins du département en gaz pour le chauffage résidentiel. Avec 41 sites de méthanisation en service produisant 824 GWh/an*, le département démontre l'importance de l'engagement politique pour un développement raisonné de la filière biométhane.

Autre initiative à Réau en Seine-et-Marne : la construction du méthaniseur Sénart Bio Énergie porté par des agriculteurs associés et soutenu par l'équipe municipale qui a révisé le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il s'accompagne d'une station BioGNV alimentée en grande partie par le méthaniseur et qui permet de décarboner la flotte de poids lourds d'un parc d'activités logistique (lire ci-contre l'interview d'Alain Auzet). ■

*Source : Vigie Biométhane Île-de-France - Mai 2023 (GRDF)

Réau : le gaz vert en “Pole Position”

Commune périurbaine de près de 2 000 habitants située en Seine-et-Marne au nord de Melun, Réau est particulièrement active en matière de transition énergétique. Pour preuve : une station multi-énergies vient d'y être inaugurée le 23 mai dernier. Ce nouvel équipement complète un écosystème déjà en place autour de la production de gaz vert et du déconditionnement de biodéchets dans la commune. Explications de son maire, Alain Auzet.

Pourquoi le développement du gaz vert est particulièrement favorisé à Réau ?

Forte d'une identité agricole marquée, Réau abrite trois grandes exploitations. C'est précisément cette caractéristique qui est à l'origine des projets développés à Réau autour du biogaz et plus généralement en faveur de la transition écologique.

Quelles ont été les différentes étapes de réalisation de ces projets ?

Deux agriculteurs locaux, Emmanuel Ferrien et Alexis Lepeu, se sont associés pour créer Sénart Bio Énergie, un site de méthanisation mis en service en mai 2022. Alexis Lepeu exploitait déjà un méthaniseur à Brie-Comte-Robert et nous a fait profiter de son expérience. Dès le départ, ces deux porteurs de projets avaient imaginé un projet global comprenant ce méthaniseur et un déconditionneur de biodéchets. Aujourd'hui en phase de test, ce déconditionneur exploité par la société Moulinot et par un groupeement d'agriculteurs va pouvoir très prochainement alimenter le méthaniseur avec une « soupe » issue des biodéchets collectés auprès des établissements de restauration et des cantines scolaires de l'agglomération Grand Paris Sud.

L'ouverture d'une station multi-énergies s'inscrit-elle dans la continuité de cet engagement en faveur du gaz vert ?

En effet. Cette station mise en service en janvier dernier et inaugurée le 23 mai marque la réalisation d'un projet initié par l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart et co-construit avec Sigeif Mobilités et ENGIE Solutions. Cette station est l'une des plus grandes installations du territoire francilien. Le BioGNV distribué est en partie produit par Sénart Bio Énergie. Elle sera complétée bientôt par une seconde station BioGNV, développée par TotalEnergies.



Alain Auzet, maire de Réau

Le méthaniseur Sénart Bio Énergie

Quel a été le rôle de la commune dans la mise en place de ces équipements ?

La commune de Réau n'a été maître d'ouvrage pour aucun de ces projets mais elle a joué un rôle de facilitateur. Les communes doivent encourager les projets locaux. Nous sommes convaincus que c'est par la coopération entre acteurs que peuvent aboutir les solutions les plus innovantes en matière de transition écologique. C'est dans cet esprit que nous avons modifié notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) à deux reprises et créé une zone STECAL qui permet l'implantation de nouvelles constructions à l'intérieur d'une zone agricole et naturelle. C'est grâce à ces procédures que l'implantation du méthaniseur puis du déconditionneur a pu se faire.

Réau a été reconnue « Territoire engagé gaz vert » à la suite d'un appel à projets de GRDF. Comment réagissez-vous ?

Beaucoup d'acteurs, en particulier GRDF, nous affirmaient que nous avons créé une boucle vertueuse, avec un écosystème assez exceptionnel, et qu'il serait intéressant de pouvoir le dupliquer ailleurs. C'est la raison pour laquelle nous avons concouru à « Territoire engagé gaz vert » et nous retirons beaucoup de fierté de ce résultat. J'ajoute qu'au niveau de la commune, tout cela n'aurait pas été possible sans une démarche pédagogique et d'information active auprès de la population. ■

Rambouillet Territoires et GRDF s'associent pour développer le gaz vert dans le Sud Yvelines

Le développement du gaz renouvelable produit localement est au cœur du partenariat signé le 20 juin 2023 entre Thomas Gourlan, Président de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires et Bertrand de Singly, Directeur clients territoires Île-de-France de GRDF.

Cette convention partenariale vise à la fois à accélérer la transition énergétique et à développer l'économie circulaire du territoire Sud-Yvelines. Elle vient renforcer l'implication déjà forte de Rambouillet Territoires dans le développement des gaz renouvelables s'illustrant à travers deux projets de méthanisation : Bioénergie Sonchamp, unité agricole en injection dans le réseau depuis mai 2022 et la station d'épuration de la Guéville, en cours de réalisation à Gazeran qui produira du gaz vert à l'horizon 2024-2025.

Cette ambition, actée dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Rambouillet Territoires adopté en 2021, se traduit également par le développement de deux stations BioGNV/GNV sur les communes de Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines. ■



Contribuer ensemble à la transition écologique francilienne

GRDF poursuit ses programmes d'actions avec ses partenaires franciliens. Objectifs : soutenir le développement de la méthanisation agricole en Île-de-France, aider la filière à se structurer et favoriser les économies d'énergie.

Deux de ces partenariats ont été signés à l'occasion du salon de l'agriculture (SIA) 2023, en l'occurrence avec le **Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) d'Île-de-France** et l'**association les Énergies Vertes Franciliennes**. Avec le GAB d'Île-de-France, GRDF souhaite donner aux fermes bio franciliennes les moyens de s'emparer du sujet des gaz verts. La collaboration avec les Énergies Vertes Franciliennes, quant à elle, permettra d'accompagner les agriculteurs franciliens porteurs d'un projet de méthanisation à le concrétiser dans les meilleures conditions grâce à la mise en place de pratiques exemplaires.

Enfin, **Pimms Médiation Paris** et GRDF travaillent ensemble depuis plusieurs années pour lutter contre la précarité énergétique dans le cadre du **dispositif Civigaz**. Ce partenariat est destiné à favoriser l'accès au gaz des ménages modestes tout en les sensibilisant aux enjeux des énergies renouvelables locales, comme le gaz vert, mais aussi à faciliter leurs démarches de tri des déchets alimentaires, rendu obligatoire dès 2024 et qui pourront ainsi être valorisés en énergie verte via la méthanisation.

Avec ces accords, GRDF s'engage dans les différentes transitions énergétiques, climatiques et sociétales que nous vivons. ■



De gauche à droite, des partenariats très actifs de GRDF : le GAB d'Île-de-France, l'association Les Énergies Vertes Franciliennes et Pimms Médiation Paris

Saint-Germain-en-Laye s'engage pour le zéro carbone

Le contrat de concession gaz renouvelé entre Saint-Germain-en-Laye et GRDF au 2nd semestre 2022 engage les deux parties dans un partenariat à long terme dans lequel sont inscrits les objectifs en matière de développement durable de la commune. Conclu au nom de la commune nouvelle composée de Saint-Germain-en-Laye et de Fourqueux, ce contrat modernisé et évolutif met l'accent sur les projets de transition écologique de la ville... En route vers la neutralité carbone en 2050 !

À Saint-Germain-en-Laye, le développement du gaz renouvelable est une des réponses à l'objectif « zéro carbone » fixé à l'horizon 2050 par la **Convention des Maires pour l'Énergie et le Climat** dont la commune est signataire. « Dans les travaux que nous menons, le verdissement du réseau de gaz est quelque chose d'important, d'où l'intérêt que nous portons pour la méthanisation des biodéchets, explique Mark Venus, maire adjoint de Saint-Germain-en-Laye chargé des Activités économiques. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire l'installation innovante de Tryon, Modul'O Yvelines, dans laquelle GRDF a été associée. » L'intercommunalité porte aussi une expérimentation sur la collecte des biodéchets dans le quartier du Bel Air pour produire du gaz vert par méthanisation qui sera ensuite injecté dans le réseau exploité par GRDF.

Pour répondre aux enjeux climatiques, un des axes de décarbonation concerne les mobilités. Dans toute l'intercommunalité, les camions de ramassage des déchets fonctionnent au GNV. « En matière de transports en commun, par ailleurs, un dépôt de bus est en construction à Chambourcy, ajoute Élisabeth Guyard, maire adjointe de Saint-Germain-en-Laye chargée de la Voirie, des Réseaux



Élisabeth Guyard, maire adjointe de Saint-Germain-en-Laye chargée de la Voirie, des Réseaux et de la Mobilité

Mark Venus, maire adjoint de Saint-Germain-en-Laye chargé des Activités économiques

et de la Mobilité. Il comprendra une station-service GNV et plus de 76 bus seront convertis pour pouvoir fonctionner au GNV. »

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, GRDF va accompagner Saint-Germain-en-Laye à chaque étape de ses projets de décarbonation : raccordement des sites de production de gaz verts, développement de flottes au BioGNV/GNV pour les transports publics, rénovation de bâtiments... ■



Fontenay-le-Fleury dans les starting-blocks pour accélérer sa transition énergétique

GRDF soutient et accompagne le développement du gaz vert dans les Yvelines pour accélérer la transition écologique du territoire. Aux côtés de la ville de Fontenay-le-Fleury pour son mois dédié aux sports et à ses valeurs en avril dernier, GRDF a souhaité sensibiliser les Fontenaysiens de tous âges à la dynamique locale du gaz vert et à la mobilité décarbonée au BioGNV.

Dans les Yvelines, le gaz vert produit par la méthanisation est déjà une réalité. En effet, six sites de production de gaz vert sont opérationnels sur l'ensemble du département, « soit l'équivalent de l'alimentation de 11 250 logements neufs ou de 180 bus roulant au BioGNV dont 40 sur la commune de Fontenay-le-Fleury », précise Florence Mourey, directrice adjointe clients et territoires Île-de-France de GRDF.

En favorisant l'essor du gaz vert, les collectivités font le choix d'une économie circulaire et vertueuse, créatrice d'emplois pérennes. « Lorsque les enfants produisent des déchets alimentaires dans nos cantines scolaires, ces déchets sont récupérés pour être méthanisés, explique Richard Rivaud, maire de Fontenay-le-Fleury et conseiller régional d'Île-de-France. Nous avons injecté du gaz vert dans le réseau à Saint-Cyr-l'École, et les Fontenaysiens en bénéficient. Pour nous, la méthanisation et le gaz vert, c'est important ! »

Lors de l'événement *Olympiday* du 1^{er} avril 2023, GRDF présentait aux Fontenaysiens une animation dédiée au gaz vert et à la mobilité durable au BioGNV : le Bus VERT'igineux, un jeu conçu comme un « escape game » pour informer et sensibiliser les concitoyens à la dynamique locale du gaz vert. Partenaires de longue date, GRDF et la commune de Fontenay-le-Fleury « cheminent ensemble pour porter ces nouvelles valeurs, qui sont des "valeurs vertes" et qui sont des valeurs universelles » conclut Richard Rivaud. ■



Florence Mourey et Richard Rivaud, lors de la journée *Olympiday* du 1^{er} avril 2023

Le saviez-vous ?

Comment GRDF accompagne la valorisation des biodéchets en gaz vert ?

Selon l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets en Île-de-France), le gisement estimé annuel est d'environ un million de tonnes de déchets alimentaires produits en Île-de-France. Si une partie de ces déchets peut être évitée grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire, le reste doit être valorisé. La méthanisation et le compostage centralisé sont les deux modes de valorisation organique des déchets alimentaires collectés en grandes quantités. GRDF accompagne la valorisation par méthanisation pour que nos déchets alimentaires soient l'énergie verte de demain.



Faciliter la transformation des déchets alimentaires en biométhane

GRDF a participé pendant plusieurs semaines, en partenariat avec France Nature Environnement Île-de-France et l'association Pik Pik Environnement, à une expérimentation d'économie circulaire sur le marché de la place de la Réunion dans le 20^e arrondissement de Paris. L'objectif était de sensibiliser et d'accompagner les commerçants présents dans le tri et la collecte des déchets alimentaires. Ces déchets ont notamment été valorisés via la méthanisation, une solution locale vertueuse qui permet à la fois de produire du gaz renouvelable mais aussi un retour au sol de la matière grâce au digestat, un engrais organique résidu de la méthanisation. Avec une telle démarche, rien ne se perd, tout se transforme en circuit court ! Plusieurs projets de ce type sont en cours de déploiement avec d'autres mairies parisiennes.

À l'horizon 2026, la filière méthanisation pourra absorber 50 % du gisement mobilisable francilien

	Au 31/12/2021	Perspectives (2026)
Déchets alimentaires collectés	65 000 t/an	530 000 t/an ⁽¹⁾
Capacité de méthanisation des biodéchets	90 000 t/an	260 000 t/an ⁽²⁾

(1) Gisement mobilisable de biodéchets selon le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) d'Île-de-France
(2) Capacité des sites de méthanisation existants et en projet à accueillir des biodéchets à l'horizon 2026

De 2023 à 2026, le nombre de méthaniseurs à traiter les biodéchets va doubler en Île-de-France, passant de 8 à 16.

Tri-Action mise sur le BioGNV



Président du syndicat intercommunal Tri-Action et maire adjoint d'Herblay-sur-Seine (Val-d'Oise), Jean-Charles Rambour présente les initiatives fortes du syndicat pour accélérer la transition énergétique. L'ouverture récente d'une station BioGNV à Bessancourt en est une illustration marquante.

Pouvez-vous nous présenter Tri-Action ?

Tri-Action est chargé de la collecte et du traitement des déchets ménagers pour neuf communes du Val-d'Oise : Auvers-sur-Oise, Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt et Taverny qui représentent plus de 121 000 habitants, soit 10 % de la population valdoisienne. J'en suis le président depuis 2014 et j'effectue mon 2^e mandat.

La première station BioGNV du Val-d'Oise vient d'être inaugurée à la déchèterie de Bessancourt. Quelles sont ses caractéristiques ?

Inaugurée en avril 2023, cette station privée est dédiée aux 22 camions-bennes roulant au BioGNV de notre partenaire Sepur. Disposant de deux pompes à recharge rapide en 10 minutes, elle a été développée avec ENGIE et Sepur, dans le cadre d'un marché public émis par Tri-Action.

Pourquoi avoir souhaité une station BioGNV sur votre territoire ?

Parce que nous avons la volonté constante de décarboner l'activité de Tri-Action. Nous voulons réaliser notre mission de service public de la manière la plus durable possible. Agir en montrant l'exemple est donc fondamental.

Avez-vous d'autres projets de transition énergétique à l'étude ?

Nous réalisons en ce moment une étude avec l'ADEME pour réfléchir aux solutions à mettre en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2024 et de quelle façon accompagner les habitants à appliquer les nouvelles obligations sur la collecte. Nous envisageons plusieurs pistes, qui n'excluent pas une coopération avec les syndicats limitrophes. Pour le volet valorisation, nous développons aussi une réflexion commune, notamment avec Sepur.

Quelles relations entretenez-vous avec vos interlocuteurs gaziers ?

Avec les représentants locaux de GRDF, le dialogue est excellent. Lorsqu'on réalise que nous allons ensemble mettre en place une énergie qui fait moins de bruit, produit beaucoup moins de CO₂ et contribue à réduire drastiquement les particules fines, on ne peut que s'entendre ! ■



De gauche à droite, Youri Ivanov, président de Sepur et Jean-Charles Rambour, président de Tri-Action, coupent le ruban inaugural de la station BioGNV de Bessancourt. (©La Gazette du Val-d'Oise.)

Biodéchets : l'innovation au service de l'économie circulaire



Co-fondatrice de Green Creative, Lucile Noury présente la technologie de déconditionnement proposée par l'entreprise pour valoriser les biodéchets en ressources.



Pouvez-vous nous présenter Green Creative ?

Avec mon associé Rémi Gomez, nous avons créé Green Creative en 2010. Notre souhait était de fabriquer une nouvelle génération d'équipements au service d'une meilleure valorisation des déchets. Nous avons centré notre activité sur un produit : Flexidry, une technologie de déconditionnement permettant de valoriser les biodéchets en ressources.

En quoi consiste la technologie Flexidry ?

Elle consiste à séparer les biodéchets, les contenus de leur contenant, sans broyage et sans eau et ce quelle que soit la typologie d'emballage et d'organique. Grâce à cette technologie, des biodéchets sont transformés en bioressources sous la forme d'une soupe organique dont la qualité est inégalée sur le marché.

10 années d'existence et d'implication dans la filière du biodéchets

50 sites installés en France et à l'international

3 solutions de valorisation des biodéchets pour une qualité de soupe inégalée

Qui sont vos clients ?

Nous avons quatre typologies de clients : des agriculteurs méthaniseurs, des prestataires de déchets, des composteurs et des collectivités territoriales. Notre ambition est de continuer à être leader sur la partie méthanisation, mais aussi de développer nos parts de marché auprès des prestataires déchets. Les collectivités représentent pour nous un marché nouveau.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples de réalisations sur l'Île-de-France ?

En 2022 et 2023 nous avons installé deux sites en région parisienne. L'un était auprès de Moulinot, une très belle installation au

sud de Paris, et l'autre a été mise en place auprès des Gloutons, en Seine-et-Marne. Cette société créée en 2022 par des agriculteurs apporte, pour les biodéchets, une prestation complète : déconditionnement, hygiénisation et traitement en méthanisation avec production de biométhane et de digestat.

Selon vous, quels sont les enjeux de la méthanisation pour valoriser les biodéchets en gaz vert ?

L'enjeu principal de la méthanisation à travers la valorisation des biodéchets est le retour au sol grâce au digestat. Il faut garder en tête que lorsque 100 tonnes entrent dans un méthaniseur, 90 ressortent sous forme de digestat à destination des sols agricoles, ce qui est loin d'être négligeable.

Donc l'attention doit être portée sur la qualité de la matière organique en amont de la méthanisation, afin de s'assurer que le digestat produit en aval ne contienne pas d'indésirables (matières plastiques, par exemple) afin de ne pas polluer les sols agricoles. ■

Décryptage

De l'assiette à la production de gaz vert, le maillon essentiel de la collecte

Organiser efficacement la collecte et le prétraitement des déchets organiques : un enjeu capital pour valoriser les biodéchets en gaz vert, dans la perspective de l'entrée en vigueur pour tous de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) au 1^{er} janvier prochain. Un enjeu auquel la société Moulinot répond activement.



Pas de gaz vert sans méthanisation. Pas de méthanisation sans collecte. Et pas de collecte sans opérateur spécialisé. Cette équation démontre que la collecte est une étape essentielle

pour transformer nos déchets alimentaires en énergie verte. Moulinot en est l'un des principaux représentants en Île-de-France. Basé à Stains et créé en 2013 par un ancien restaurateur, Stéphane Martinez, Moulinot collecte et prétraite aujourd'hui 55 000 tonnes de déchets alimentaires et représente désormais près d'une centaine d'emplois créés. Première entreprise française à s'être spécialisée dans le recyclage des déchets alimentaires, elle accompagne les professionnels franciliens de la restauration (y compris les établissements scolaires et les hôpitaux), des métiers de bouche, de la distribution alimentaire, mais aussi les collectivités. Moulinot valorise les biodéchets collectés, qui sont ensuite utilisés en soupe organique, laquelle contient moins de 0,3 % d'impuretés, selon Stéphane

4 sites Moulinot en France, dont **2** en Île-de-France : Stains (93) et Réau (77)

95 salariés, dont **10 %** en insertion professionnelle

+ 50 000 t de biodéchets valorisés

2 partenariats avec des agriculteurs seine-et-marnais

Martinez. Cette soupe est alors exploitée par des agriculteurs méthaniseurs pour en faire du biogaz, ensuite épuré en biométhane.

Relier l'urbain au rural

« Notre solution clé en main repose sur un modèle innovant de site industriel de prétraitement des déchets alimentaires, explique Stéphane Martinez. Il permet de massifier les collectes de proximité par des véhicules écologiques roulant au BioGNV,



40 camions Moulinot roulent au BioGNV

puis de préparer cette soupe organique de haute qualité. » Pour le fondateur de Moulinot, la démarche de l'entreprise permet de travailler le plus localement possible en liant l'urbain au rural. Stéphane Martinez fait en effet le pari que les villes vont être, grâce au tri, une source de richesse pour l'agriculture. Il rappelle que le potentiel est immense : faute de collecte et de valorisation des déchets organiques au sein des villes, 70 % des biodéchets finissent incinérés ou enfouis. L'Île-de-France, en particulier, est une région à haut potentiel, avec des capacités de méthanisation qui vont se multiplier ces prochaines années. C'est pourquoi Moulinot vient d'étendre sa présence à Réau, en Seine-et-Marne (voir page 3). Ce second site permettra d'insuffler une nouvelle dynamique en faveur du tri à la source des biodéchets sur le territoire francilien. ■